AMICALE DE TIR

TIR SPORTIF

Tir sportif ou de précision sur cibles :
– 10 mètres pour les disciplines carabine et pistolet sur 12 pas de tir ;
– 10 mètres pour la discipline arbalète field sur 5 pas de tir ;
– 25 mètres pour les armes anciennes à poudre noire.

Horaires des entrainements:
Mardi de 18 h 30 à 20 h
Dimanche de 9 h 30 à 12 h

Coordonnées: 14 Bis rue du parc – 77120 Mauperthuis – 06.13.29.41.76

Bureau / Membres:
Président (e) : Franck MEIGNEN
Trésorier (ère) : Philippe CHIPAUX
Secrétaire : Laurent MELE

MAIRIE DE MAUPERTHUIS

14 bis rue du Parc
77120 MAUPERTHUIS

01.64.03.16.27

Nous contacter

Copyright 2026 Mairie de MAUPERTHUIS